

Vous êtes une citoyenne ou un citoyen et vous souhaitez organiser une fête ..



Étape 1

Inscrivez votre fête!

Inscrivez votre fête sur le site Internet d'Espace MUNI au espacemuni.org/evenements afin de participer au mouvement de la Fête des voisins. Vous contribuerez ainsi à faire rayonner la Fête des voisins et votre municipalité à l'échelle provinciale, mais aussi à travers le monde. Vous participerez à un moment de partage et de convivialité incomparable!

À savoir:

- C'est en vous inscrivant sur notre site que vous aurez la possibilité de recevoir, par courriel, les divers outils promotionnels téléchargeables.
- L'inscription de votre fête apparaîtra dans un menu déroulant qui répertorie toutes les municipalités du Québec qui accueillent des fêtes des voisins.

N'oubliez pas de mentionner que vous participerez à l'[événement](#) via notre page Facebook.

Étape 2

Mobilisez les actrices et acteurs de votre milieu

La Fête des voisins permet de créer un espace convivial de rencontres et d'échanges au-delà des difficultés ou des conflits du quotidien. Il est important d'obtenir le soutien des élu·es afin qu'ils puissent réaffirmer leur attachement aux valeurs de solidarité, de convivialité et de proximité qui favorisent le mieux-vivre ensemble.

Impliquez aussi les organismes, les associations, les entreprises et votre voisinage dans la préparation et la réalisation de votre fête. Les actrices et acteurs du milieu sont un levier afin d'organiser une fête à la hauteur de vos attentes.

Étape 3

Publicisez l'événement!

AVANT L'ÉVÉNEMENT ..

- **Maximisez votre promotion:** assurez-vous de communiquer l'information à tout le voisinage et informez-le de la date de l'événement. Personnalisez et partagez l'invitation à vos voisins et voisines.

- **Variez vos actions de communication:** prenez en note les coordonnées de vos voisines et voisins afin de communiquer avec eux de plusieurs façons (médias sociaux, courriels, invitation en personne, téléphone, etc.). Allez cogner aux portes pour indiquer votre projet d'élaborer une fête pour le voisinage.
- **Trouvez des commanditaires:** il peut s'avérer intéressant d'interpeler des entreprises privées ou des organismes de votre région afin d'obtenir de la commandite. Un coup de pouce financier pourrait vous permettre de bonifier votre fête.
- **Communiquez avec votre municipalité:** votre municipalité est peut-être déjà impliquée à titre d'ambassadrice de la Fête des voisins. Si tel est le cas, elle pourrait possiblement vous outiller pour démarrer votre fête ou vous fournir du matériel promotionnel. Si votre municipalité n'est pas ambassadrice de l'événement, manifestez votre intérêt pour qu'elle le devienne!

Quelques arguments pour convaincre votre municipalité de joindre le mouvement :

- L'inscription à la Fête des voisins en tant qu'ambassadrice est gratuite.
- Plus de 300 municipalités prennent part à ce mouvement chaque année depuis 2006.
- La Fête des voisins est un bon moyen d'initier les citoyennes et citoyens au bon voisinage et de tendre vers l'implantation de programmes tels que *Voisins solidaires*.
- La Fête des voisins est une célébration qui met de l'avant la participation citoyenne et qui permet à la collectivité de se rassembler.



PENDANT L'ÉVÉNEMENT ..

- **Invitez les voisines et voisins à participer à votre fête (dans le respect des mesures sanitaires en vigueur):** le matin de l'événement, il est pertinent de rappeler à votre voisinage que les festivités sont lancées dans votre quartier. Assurez-vous que toutes et tous soient informés des derniers détails (matériel à apporter, repas à fournir, habillement pour l'occasion, etc.).
- **Immortalisez l'événement :** prenez des photos de l'événement et partagez-les sur la page Facebook de l'événement de la Fête des voisins.

APRÈS L'ÉVÉNEMENT ..

- **Remerciez les participantes et participants:** le lendemain de la fête, envoyez vos photos à vos voisines et voisins et prenez un moment pour les remercier de leur participation à votre événement.

Quelques conseils pratiques ..

L'organisation d'une fête peut s'avérer complexe sans les bonnes pratiques. Voici quelques conseils et astuces pour organiser votre première Fête des voisins :

1. Parlez-en à vos voisines et voisins et identifiez un endroit approprié

Préparez votre fête en collaboration avec vos voisines et voisins. Identifiez l'endroit approprié (que ce soit dans la cour de votre maison, au centre communautaire ou dans l'allée de votre immeuble, choisissez un endroit qui est représentatif pour vous et votre voisinage). Vous vivez dans un quartier urbain où il y a peu d'espaces disponibles ? Voyez auprès de votre municipalité si vous pouvez organiser la fête sur le trottoir ou dans la rue (autorisation préalable à obtenir un mois à l'avance minimum).

Prévoyez un plan B en cas de mauvais temps.

Répartissez-vous les tâches, partagez vos idées, discutez-en. Cette préparation en commun, c'est déjà un peu la fête !

2. Procurez-vous du matériel promotionnel en vous inscrivant au espacemuni.org et diffusez-le

Privilégier un partage virtuel / électronique de vos invitations et des affiches.

3. Invitez officiellement vos voisines et voisins

Allez frapper à la porte de vos voisines et voisins pour les inviter officiellement, ou envoyez vos invitations via courriel.



4. Favorisez l'inclusion

Pensez à l'inclusivité en prenant en considération certaines situations dans lesquelles se trouvent vos voisines et voisins. Voici quelques exemples :

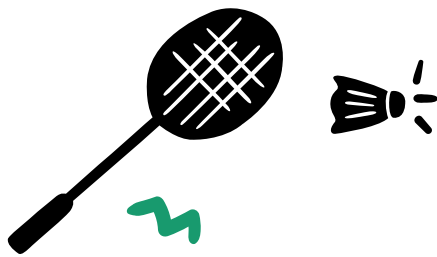
- Avoir des rampes d'accès si vous avez des escaliers à monter lors de votre événement afin d'inclure les personnes à mobilité réduite.
- Écrire les indications et les invitations en gros caractères afin de s'assurer la participation des personnes à faible vision.
- Prévoir un espace allaitement pour nourrir et changer les bébés.
- Prévoir des chaises pour les personnes qui souhaitent reposer leurs jambes.

5. Prévoyez les options pour le repas

À l'origine, la Fête des voisins proposait le partage du repas avec les invitées et invités. Toutefois, nous vous invitons à consulter les règles sanitaires en vigueur afin de vous assurer de respecter les mesures d'hygiène au moment de votre fête.

6. Favorisez une Fête des voisins éco-responsable

Pensez à mettre à disposition des bacs de recyclages et des bacs de compost, n'imprimez pas trop d'affiche, favorisez de la vaisselle compostable ou réutilisable, utilisez des barils d'eau au lieu de bouteilles d'eau en plastique, ramassez vos déchets à la fin de votre fête si elle se déroule dans la rue et évitez les emballages individuels.



7. Créez une ambiance de fête

Pensez au mobilier (tables, chaises) et à la musique. Posez-vous la question : y a-t-il des musiciennes et musiciens ou des artistes dans le voisinage?

Faites tout de même attention de ne pas importuner vos voisines et voisins qui ne participeraient pas à la fête. Respectez les réglementations de votre municipalité en termes de bruit toléré.

8. Faites connaissance!

L'objectif de la Fête des voisins est de mieux connaître votre voisinage, alors faites les premiers pas et présentez-vous! Profitez de cet événement rassembleur pour en connaître plus sur votre entourage et pour développer de belles relations avec vos voisines et voisins.



LE BON VOISINAGE, POUR ALLER PLUS LOIN!

Vous êtes une citoyenne ou un citoyen et vous souhaitez développer le bon voisinage dans votre milieu?

L'approche Voisins solidaires vise à renforcer la cordialité, les petits services entre voisines et voisins, et à installer un esprit de communauté dans les voisinages.

Mille chemins conduisent à l'entraide et à la solidarité. Trouvez le vôtre!

PARTICIPEZ À LA CONSTRUCTION D'UN QUÉBEC PLUS HUMAIN ET PLUS SOLIDAIRE.



EN SAVOIR PLUS



espacemuni.org

